

L2 Fermeture centre ville BREVIANDES le vendredi 7 au 8 juin 2024 de 19h00 à 7h00.

Déviation du 07/06/2024 au 08/06/2024

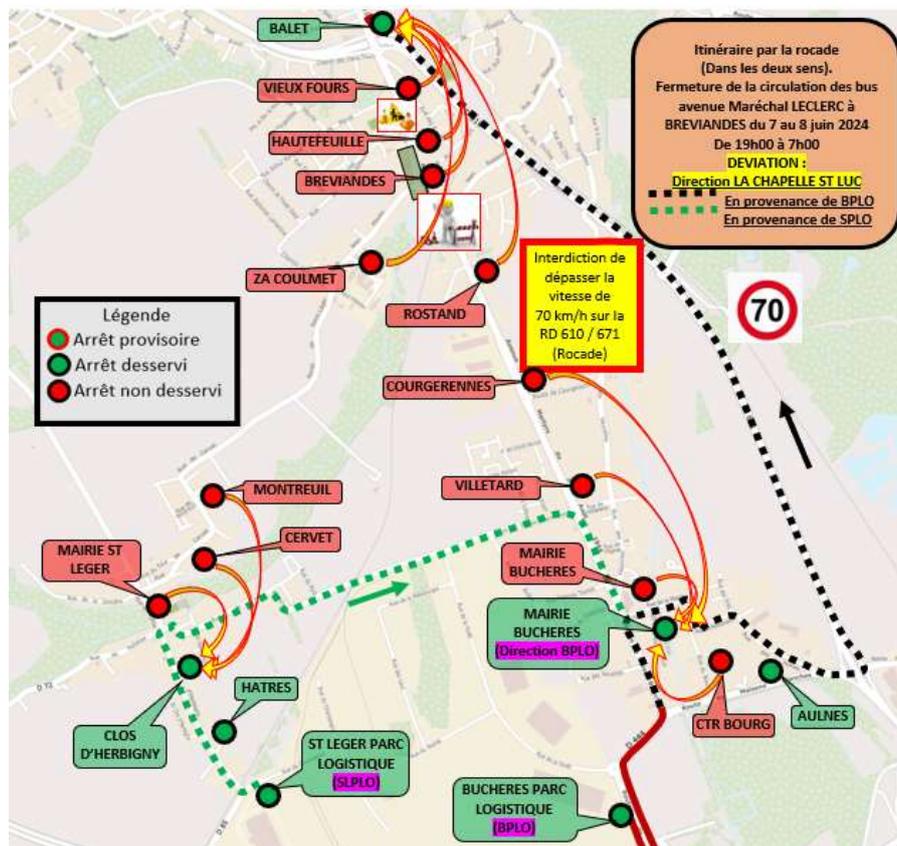
De 19h00 à 07h00

Cause : Travaux interdisant l'accès aux bus sur de l'avenue Marechal Leclerc à BREVIANDES.

Réglementation de la circulation : Circulation interdite avenue Marechal Leclerc à BREVIANDES durant les travaux.

Déviation de la ligne 2

Dans le sens Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc,



Si vous partez de BUCHERES PARC LOGISTIQUE : A votre arrivée à l'entrée de BUCHERES, prendre à gauche sur la route de Maisons Blanches, prendre à droite sur la rue de la Mairie, prendre à droite sur la rue du Bourg, prendre à gauche sur la rue du Monument, prendre à droite sur la rue des Aulnes. Au stop, prendre à gauche sur la D444 et passer sous le pont pour tourner à gauche en direction de Troyes sur la D671, au rond-point prendre la deuxième sortie et continuer sur la D610, prendre la sortie N°11 en direction de Troyes et tourner à droite sur l'avenue du Général Leclerc afin de reprendre l'itinéraire de votre ligne.

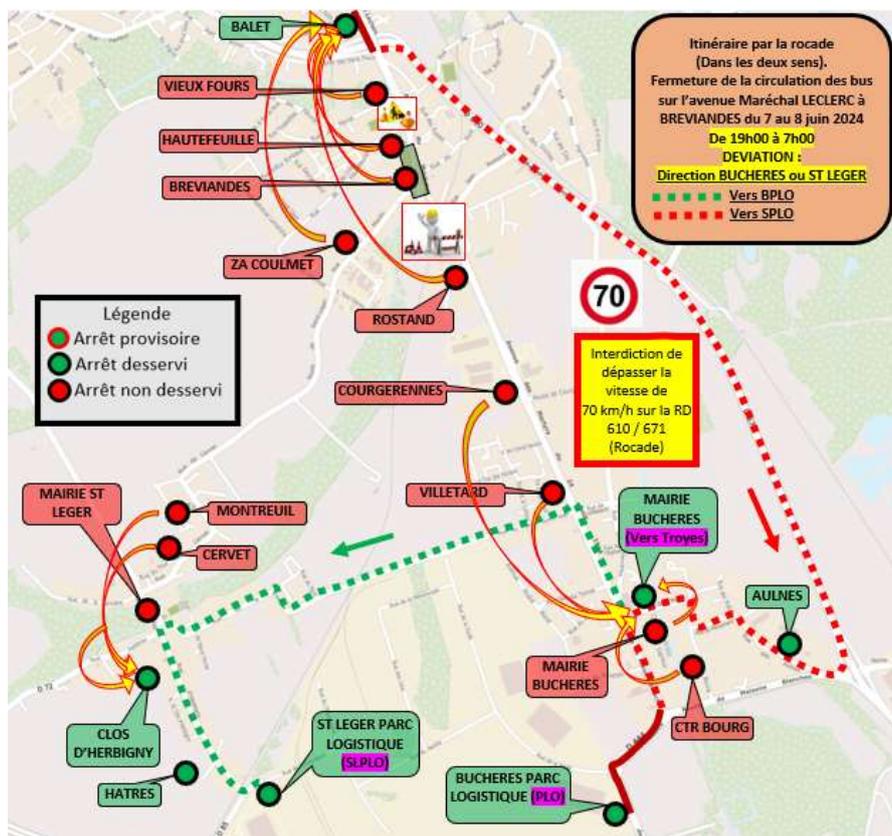
Si vous partez de ST LEGER PARC LOGISTIQUE : Après l'arrêt CLOS D'HERBIGNY, prendre à droite sur la rue de la Planche en direction de BUCHERES (Attention à la circulation très sinueuse dans ST LEGER) continuer jusqu'à BUCHERES, au stop de la D444, prendre à droite (en direction du Mémorial) dans le rond-

point prendre la première sortie sur la route de Maisons Blanches, prendre à gauche sur la rue de la Mairie, prendre à droite sur la rue du Bourg, prendre à gauche sur la rue du Monument, prendre à droite sur la rue des Aulnes. Au stop, prendre à gauche sur la D444 et passer sous le pont pour tourner à gauche en direction de Troyes sur la D671, au rond-point prendre la deuxième sortie et continuer sur la D610, prendre la sortie N°11 en direction de Troyes et tourner à droite sur l'avenue du Général Leclerc afin de reprendre l'itinéraire de votre ligne.

Déplacements d'arrêts :

<u>Arrêt non desservi</u>	<u>Déplacé vers</u>	<u>Ligne</u>	<u>Sens</u>
CENTRE BOURG	MAIRIE BUCHERES	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
MAIRIE BUCHERES	MAIRIE BUCHERES	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
VILLETARD	MAIRIE BUCHERES	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
COURGERENNES	MAIRIE BUCHERES	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
ROSTAND	BALET	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
BREVIANDES	BALET	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
HAUTEFEUILLE	BALET	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
VIEUX FOURS	BALET	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
MAIRIE ST LEGER	CLOS D HERBIGNY	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
CERVET	CLOS D HERBIGNY	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
MONTREUIL	CLOS D HERBIGNY	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
ZA COULMET	BALET	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc

Dans le sens Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger ,



Après l'arrêt BALET prendre à gauche sur le pont de la rocade sur la D610. Passer le rond-point pour continuer sur la D671 et sortir avant le pont en direction de BUCHERES. Puis prendre à droite sur D444, prendre à droite sur la rue des Aulnes, prendre à gauche sur la rue du Monument, prendre à droite sur la rue du Bourg, prendre à gauche sur la rue de la Mairie. Après l'arrêt MAIRIE BUCHERES:

Si vous allez à BUCHERES PARC D'ACTIVITE : Prendre à gauche sur la route de Maison Blanche puis au dernier carrefour prendre à droite sur la route de Chaource afin de reprendre l'itinéraire de votre ligne.

Si vous allez à ST LEGER : Prendre à droite sur la route de Maisons Blanches, dans le rond-point prendre la troisième sortie sur l'avenue des Martyres du 24 Aout, prendre à gauche sur la D85 en direction de ST LERGER par la rue du Poirier Saint Jean, continuer jusqu'à ST LEGER (Attention à la circulation très sinueuse dans ST LEGER), a votre arrivée avant le Bar Tabac prendre à gauche sur la rue d'Herbigny afin de reprendre l'itinéraire de votre ligne.

Déplacements d'arrêts :

Arrêt non desservi	Déplacé vers	Ligne	Sens
VIEUX FOURS	BALET	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
HAUTEFEUILLE	BALET	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
BREVIANDES	BALET	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
ZA COULMET	BALET	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger

ROSTAND	BALET	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
COURGERENNES	MAIRIE BUCHERES	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
VILLETARD	MAIRIE BUCHERES	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
MAIRIE BUCHERES	MAIRIE BUCHERES	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
CENTRE BOURG	MAIRIE BUCHERES	2	Buchères - St Léger vers Chapelle St Luc
MONTREUIL	CLOS D HERBIGNY	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
CERVET	CLOS D HERBIGNY	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger
MAIRIE ST LEGER	CLOS D HERBIGNY	2	Chapelle St Luc vers Buchères - St Léger

Dans la déviation, il conviendra de desservir, à la montée comme à la descente, tous les arrêts TCAT.